

# Notes prises au cours de M. A. Vulliet, sur les poètes vaudois contemporains

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180330>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.**Notes prises au cours de M. A. Vulliet, sur les poètes vaudois contemporains.**

C'est avec le plus grand plaisir que nous avons vu l'annonce du cours de M. A. Vulliet sur les poètes vaudois. Nous n'avions sur cet intéressant côté de notre littérature romande que des renseignements vagues, disséminés ça et là, mais rien de complet. Puissent des personnes compétentes suivre l'exemple de M. Vulliet et nous donner successivement des travaux de ce genre sur tous nos hommes marquants dans la littérature, la politique, la magistrature et les beaux arts. En coordonnant plus tard ces diverses études, nous deviendrions ainsi possesseurs d'une véritable biographie nationale infiniment précieuse, et dont tous ceux qui s'occupent de notre histoire, de notre mouvement intellectuel sentent chaque jour le besoin.

La première séance de M. Vulliet, avait réuni un nombreux auditoire qui nous a paru suivre le professeur avec un sympathique et vif intérêt.

Nous ferons notre possible pour donner à nos lecteurs un résumé de ce cours, et nous commençons par publier aujourd'hui une partie de la première séance.

Voici les notes que nous avons prises, mais qui ne peuvent rendre ni l'éloquence du professeur, ni la clarté de l'exposition, ni une foule de détails qui échappent si facilement à un auditeur : L. M.

Notre Suisse romande, malgré sa petitesse, est une nationalité distincte qui ne peut être confondue avec aucune de celles qui l'entourent ; nous ne sommes Allemands ni de langue ni de race et nous ne pouvons être assimilés aux Français. Ce pays ayant été successivement le partage de diverses nations, il a une vie assez diverse et des caractères qui ne se ressemblent guère ; Genève, Neuchâtel, Fribourg, Lausanne, sont autant de petits centres ayant chacun sa vie propre ; aussi est-il très-intéressant de suivre leur développement social, par leurs productions littéraires. C'est ce que M. Vulliet s'est proposé de faire, par une étude sur les poètes vaudois, sans s'attacher, dans l'ordre qu'il va suivre, ni à leur degré de talent, ni à leur popularité.

Il est logique cependant de débiter par le doyen Bridel, le précurseur de notre école poétique contemporaine, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur le mouvement littéraire qui l'a précédé.

M. Vulliet mentionne ici, en citant leurs travaux,

les hommes distingués qui occupèrent les chaires de notre académie dans la première période de son existence ; tels sont les réformateurs Viret et Farel, qui y enseignèrent la théologie ; Conrad Gessner, le grec ; Théodore de Bèze qui reprit la chaire abandonnée par Gessner, après quelques années, et qui occupa aussi celle de théologie. Durant son séjour à Lausanne il continua la traduction des psaumes commencé par Clément Marot et retoucha, pour le mettre en bon français, le travail de ce dernier.

Plus tard (1700) le professeur Pierre de Crousaz illustra aussi notre académie, et par la publication de ses *Réflexions philosophiques*, en 6 volumes, donna une nouvelle impulsion aux études. A ces noms viennent s'ajouter ceux du savant Guillaume de Bochat, le père de notre histoire nationale ; de Ruchat, l'auteur de l'*Histoire de la réformation*, œuvre d'un travail immense, d'érudition et de scrupuleuses recherches. Le gouvernement bernois qui craignait de voir l'étude de l'histoire se répandre parmi le peuple, ne permit pas la publication de la seconde partie de cet ouvrage, continué plus tard par notre honorable et savant historien M. Vulliemin.

Une des illustrations de l'époque fut le célèbre médecin Tissot, dont l'*Avis au peuple*, par lequel il mit la médecine à la portée de tous et combattit l'empirisme, fut traduit dans toutes les langues ; ses *Conseils aux gens de lettres*, le placent au rang des grands écrivains.

Il faut citer encore Dutoit-Membrini, pasteur à Lausanne, homme doué d'un grand esprit, de beaucoup de savoir, dont M. Jules Chavannes a donné récemment une monographie intéressante. Membrini critiqua et développa dans un sens nouveau les doctrines religieuses de M<sup>me</sup> Guyon, femme éloquente, au génie viril, autour de laquelle s'était formée et développée, avec de nombreux adhérents, une école religieuse, une espèce d'église domestique qui persista longtemps.

D'autres hommes de talent imprimèrent une favorable impulsion à la vie de nos petites villes. Yverdon, par exemple, devint le centre d'un mouvement remarquable, et acquit une assez grande célébrité par ses publications littéraires. Dans le XVII<sup>e</sup> siècle, la Société Caldoresque Helvétique y établit un imprimerie, d'où il sortit des ouvrages estimés ; dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, les presses de de Félice y publièrent en 48 volumes, la grande encyclopédie, entièrement revue et retouchée par lui.

Homme droit, simple, religieux et aimé de tous, de Félice était entouré d'hommes distingués, dont plusieurs collaboraient à ses ouvrages. Yverdon était devenu un foyer littéraire important. Une société polie, hospitalière et d'un commerce agréable y attirait de nombreux étrangers.

Plusieurs journaux contribuèrent en outre à entretenir ce mouvement intellectuel; c'étaient entr'autres les *Nouvelles de la République des lettres*, par le savant Bayle, précepteur chez le comte Donat, au château de Coppet; la *Bibliothèque italique*, à Genève, à laquelle collaboraient surtout des écrivains vaudois; la *Gazette littéraire universelle*, etc. Le professeur Lanteires fonda le *Journal de Lausanne*, continué par M<sup>me</sup> de Polier dès 1792, sous le titre de *Journal littéraire de Lausanne*.

Plusieurs publications littéraires d'un autre genre firent appeler Lausanne la ville des romans. Il suffit de citer les ouvrages de M<sup>me</sup> de Montolieu (105 volumes); ceux de M<sup>me</sup> de Charrière, écrivain de beaucoup de mérite, dont M. Ste-Beuve fait un grand éloge dans les *Causeries du lundi*, où il apprécie, comme des chefs-d'œuvre, les *Lettres de Lausanne* et *Caliste*.

Cette vie littéraire donna le jour à une foule d'autres écrits qui dégénérèrent cependant en une littérature fade, maniérée et vague, qui favorisa au dépens de nos mœurs et de notre vie nationale, l'essor toujours croissant des idées et des habitudes étrangères.

Il y avait alors à Lausanne deux sociétés, celle de la *Cité* et celle de *Bourg*. La première, sérieuse et pédante, se composait de personnes d'un rang moins élevé que la seconde; tandis que celle-ci recevait tous les étrangers de distinction attirés à Lausanne par le séjour de Voltaire, de Rousseau, de Gibbon ou d'autres célébrités de l'époque. Ces éléments donnèrent à la société de *Bourg* un caractère plus jovial, plus attrayant peut-être, mais aussi plus léger. Elle se rattachait davantage aux traditions de la société française et subissait surtout l'influence de Voltaire, qui passa à Lausanne les hivers de 1756, 1757 et 1758.

Gibbon, le célèbre historien, qui était alors à Lausanne où il acheva son plus important ouvrage, l'*Histoire de l'empire romain*, et qui était lié avec tous les hommes distingués de notre pays et tous les étrangers illustres fixés sur les bords du Léman, attirait naturellement dans son cercle les membres de la société de la rue de Bourg. C'est dans cette société, dans ce milieu lettré et savant que le doyen Bridel, dont nous allons nous occuper, passa une partie de sa jeunesse. (A suivre.)

### La Tête parlante.

Plusieurs de nos lecteurs auront sans doute été très intrigués par le talent supérieur avec lequel un physicien a produit sous cette annonce une illusion d'optique réellement intéressante.

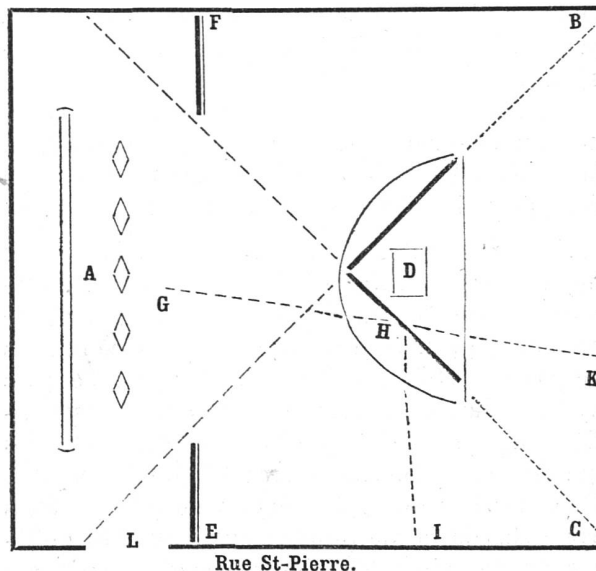
La chose était si bien étudiée que nous avons admiré nous-même ce tour de physique et nous convenons que notre illusion a été complète.

La tête parlante est bien vivante: ce n'est ni une tête postiche, ni le reflet, au moyen de glaces, etc., d'une personne dont le reste du corps est caché. Toutes les personnes qui l'ont vue en conviendront: « Mais, » se sont-elles toutes dit, « où donc est le corps? » Si nous répondons: « Il est sous la table! » on nous rira au nez. Il faut cependant admettre que le corps peut difficilement être séparé d'une tête qui doit conserver sa vie, manger, parler, fumer. Ce n'est donc point la tête qui est postiche, c'est le vide sous la table sur lequel on se fait illusion.

La jeune femme qui doit représenter la tête parlante est assise sous la table, elle est cachée par deux glaces dont le cadre est formé par les pieds de la table et ces glaces reflétant la tenture de la chambre qui est uniforme de trois côtés font supposer le dessous de la table vide.

Le dessus de la table est percé d'une ouverture fermée par une trappe joignant très exactement et fonctionnant sans aucun bruit. La caisse qui est censée contenir la tête est naturellement organisée de même et lorsque l'opérateur place cette caisse sur la table pour montrer la tête, la personne qui est sous la table ouvre les trappes et passe sa tête dans les ouvertures et dans la coiffure fixée à la boîte. — Tout le monde sait que les prestidigitateurs savent fabriquer des engins de ce genre fonctionnant à merveille et ne trahissant leur jeu ni à la vue, ni à l'ouïe.

Ajoutons encore quelques observations sur des précautions importantes à prendre par les amateurs qui voudraient imiter le tour. La figure ci-jointe représente le plan de la pièce, tel qu'elle est



disposée à Lausanne. A est la partie réservée aux spectateurs, le reste de la pièce forme la scène. On remarque les deux lignes ponctuées qui se coupent au milieu à l'angle droit. Elles doivent partager également les deux angles B et C. La table magique doit se placer au milieu, et de telle sorte que les deux glaces qui joignent les trois pieds soient exactement dans ces deux lignes et dans la position indiquée par la figure. D représente la